

**Colloque « Évaluation socio-économique des projets immobiliers de l'enseignement supérieur et de la recherche : enjeux et développement »**

**26 septembre 2023**

*Anne-Sophie BARTHEZ, directrice générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche*

Monsieur le président, monsieur le professeur, monsieur le commissaire général adjoint, chers amis, mesdames et messieurs les présidents et présidentes d'université, directeurs et directrices d'école, tous ceux qui contribuent, finalement, à porter une politique immobilière au sein de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Je pense aussi aux ingénieurs régionaux pour l'équipement (IRE), dans les rectorats. Je pense également - on en parlait il y a une minute, avec mes équipes - aux chercheurs qui trouvent un terrain de jeu avec ce sujet d'évaluation des investissements publics.

Et puis, cher M. Émile Quinet - je le dis et je le redirai – vous avez joué un rôle-clé dans le dispositif. Vous le rappelez, Monsieur le président, vous aussi, Cédric, mais je voulais le dire dès les remerciements et de manière particulièrement appuyée. Je suis évidemment très heureuse d'être avec vous aujourd'hui.

Depuis ce matin, dès que je croise quelqu'un, on me dit : « Oh là là, il est ardu, ton sujet. » C'est vrai, mais il m'intéresse, et je ne le dis pas de tous les sujets. Ceux qui me connaissent le savent. Il est ardu, mais il est passionnant. Il est nouveau. Car la question de la diffusion de cet état d'esprit d'évaluation des impacts socioéconomiques est assez nouvelle. En tout cas, il faut continuer à porter ce sujet-là, parce que, évidemment, ça permet d'imaginer, d'envisager et de valoriser les investissements immobiliers de manière beaucoup plus pertinente qu'on ne le faisait jusqu'ici.

Cette préoccupation est constante pour les décideurs publics. Car il est essentiel que nous soyons en capacité de rendre des comptes, rendre des comptes aux citoyens, aux contribuables, mais également rendre des comptes pour éclairer la décision du politique, la décision du président, de la présidente, de la direction d'un établissement qui voit là un outil de pilotage supplémentaire en matière de stratégie immobilière. Depuis plusieurs années, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, aux côtés du SGPI et de France Stratégie, participe à l'élaboration d'une méthodologie pour mesurer l'impact de ces investissements immobiliers. Ce n'est pas facile, parce qu'un même investissement public, finalement, n'aura pas le même impact en fonction du territoire, du type de fonction, mais également du public qu'il est censé accueillir.

Au-delà de la question de la méthodologie, il est également question - je l'ai d'ailleurs dit il y a un instant, mais j'insiste - de diffusion de cette culture de l'évaluation socio-économique et donc de performance de la stratégie immobilière d'un établissement.

Depuis 2012, on a beaucoup avancé, notamment grâce à ce fameux groupe de travail piloté par Émile Quinet, avec des fils rouges. Il y avait trois objectifs : la méthodologie, mieux rendre compte et valoriser les résultats de cette évaluation, et puis, évidemment, respecter les obligations réglementaires. Un premier rapport - vous l'avez dit - en 2019, qui a déjà, si j'ose dire, fait des petits, parce qu'il n'est pas resté lettre morte. Une première initiative de simplification avait vu le jour en 2015, avec une circulaire qui précisait la procédure d'expertise des opérations immobilières menée par les établissements et les rectorats, circulaire qui a inclut la démarche de l'évaluation socio-économique et qui a été mise à jour en 2020. Un guide, plusieurs guides, je crois, ont jalonné ces dernières années.

En termes de formation - vous le disiez - onze colloques. Au niveau de la DGEISIP nous avons proposé non pas des colloques, mais des séminaires de formation. On tient beaucoup, dans ce ministère de l'Enseignement supérieur, à être au plus près du terrain et à organiser des formations.

Je remercie vraiment toutes les équipes immobilières de la DGEISIP, parce que je sais que ça leur tient à cœur et qu'elles font ça régulièrement, sur ce sujet comme sur d'autres. Être comme cela, au plus près du terrain, des acteurs, présenter ce que l'on fait, accompagner les équipes, c'est évidemment tout à fait clé. Des équipes immobilières qui ont vraiment monté en compétence dans les établissements, ces quinze dernières années. La DGEISIP a organisé des séminaires en 2019, en 2021, sur tous ces premiers pas qui ont jalonné l'après-loi de 2012. En 2020, on a décidé tous ensemble, le SGPI, France Stratégie et nous, de redonner un petit coup d'accélérateur. On s'est dit « S'il faut accélérer à nouveau, il faut qu'Émile Quinet soit dans la barque », donc nous avons encore sollicité Émile Quinet qui, à nouveau, nous a aidés à prendre à bras-le-corps trois sujets, vous l'avez dit : la réussite étudiante, la transition écologique et l'intégration dans le territoire.

Alors, la réussite étudiante... Je discutais tout à l'heure avec Monique Ronzeau, présidente de l'observatoire national de la vie étudiante et Nathalie Carrasco, présidente de l'ENS Saclay, qui est ravie de son magnifique bâtiment. Mais l'une et l'autre m'assurent – et je m'en réjouis – que la politique immobilière et la réussite étudiante entretiennent un lien. Il faut en effet lier les schémas directeurs de vie étudiante et les schémas directeurs, quel que soit leur nom, de politique immobilière. Et tout ce dont vous allez pouvoir discuter et débattre ce matin joue un rôle également en termes de réussite étudiante.

Sur la transition écologique... Il reste beaucoup de choses à faire, mais on y est. On n'a plus besoin de convaincre le terrain qu'il faut s'inscrire dans cette transition écologique. Je redis ce chiffre que vous connaissez, mais qui est quand même important : l'enseignement supérieur et la recherche, d'un point de vue bâtiminaire, représentent 20 % du parc immobilier de l'État. C'est un vrai sujet, évidemment, pour l'État. C'est un enjeu majeur en termes de transition écologique. Les établissements ne s'y sont pas trompés. Avec succès, ils ont répondu aux grands appels à projet du plan de relance. Beaucoup d'entre eux, et on les accompagne en cela, demandent aussi les fameuses labellisations, la fameuse labellisation DD&RS. Merci à France Universités et à la CGE de délivrer ces labellisations de manière à la fois solide et efficace. Le plan climat et biodiversité, c'est le nôtre, au MESR, en automne 2022. Là encore il va devoir se décliner dans les établissements et des schémas directeurs développement durable et transition écologique vont devoir être mis en place. Je vous donne encore une

dernière illustration qui montre combien l'environnement, la sphère enseignement supérieur et recherche s'est emparée du sujet. Le Hcéres<sup>1</sup>, quand il évalue désormais un établissement, regarde ce qu'il fait très concrètement en matière de transition écologique.

Enfin, le dernier axe de travail de ce nouveau groupe de travail, dont on va comprendre les conclusions ce matin, ce sont les coopérations locales. Évidemment, tous ces investissements bénéficient aux territoires autant qu'aux établissements. Les intérêts convergent très souvent. Il faut continuer à travailler avec les territoires, évidemment, mais il n'est pas question d'arrêter.

Voilà. Je voulais simplement dire cela. L'enjeu est immense. La tâche est souvent difficile, je sais. Elle est un peu technique, au départ, mais elle est, dans le bon sens du terme, éminemment politique. Il faut continuer à s'en saisir.

Vraiment, je remercie tous ceux et celles qui ont porté à bout de bras ce groupe de travail et ce guide et vous toutes et vous tous d'être là aujourd'hui, parce que c'est vous qui faites concrètement sur le terrain.

Je vous souhaite une très bonne matinée. Merci.

---

<sup>1</sup> Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur